

# DOSSIER DE PRESSE



## Les croix de Crozant

Approches historiques et archéologiques

Journées d'étude - 10-11 septembre 2022

**Eguzon – Chantôme - Crozant**

**Contact :** Association pour la sauvegarde des croix type Crozant

Président : Jacques SAUTOT – Secrétaire : Marie-Paule CONNAN DEBUNNE – tél : 06 35 02 41 94

E-mail : [collectif50croixcrozant@gmail.com](mailto:collectif50croixcrozant@gmail.com)

Site internet : <http://www.croixdecrozant.fr>

## L'ÉVÈNEMENT :

*Les 10 et 11 septembre 2022, les croix de Crozant et leur implantation seront scrutées par des spécialistes du haut-Moyen-Âge, en poste dans les Universités de Limoges, Lyon, Poitiers, Paris, Tours, Dijon, Toulouse.*

## SOMMAIRE

<b>1---Les conférenciers</b>	Page 3
<b>2---Le programme</b>	Pages 4
<b>3---Les croix pattées : un mystère en péril</b>	Page 5
<b>4---Des habitants et des élu-e-s qui les « réparent » et cherchent à comprendre le mystère de leur implantation</b>	Page 5
<b>5---Quand ? Et pourquoi ?</b>	Page 6
5-1 S'organiser en association 5-2- Demander une expertise au tailleur de pierres 5-3- Chercher des croix aux formes similaires jusqu'aux rives du Danube 5-4 --Explorer la littérature scientifique 5-5 Revisiter l'histoire des limites territoriales 5-6----Coopérer au-delà des frontières administratives, entre associations de départements différents et de régions différentes	Page 7 Page 8 Page 9 Page 10 Page 11
<b>6---Un évènement rendu possible grâce à un heureux concours de circonstance</b>	Page 12
<b>7---Résumé des communications des conférenciers</b>	Page 12-15

# 1---Les conférenciers

## Direction scientifique :

**Anne MASSONI**, Professeur des Universités  
Directrice du Centre de recherche  
interdisciplinaire en histoire, histoire de l'art et  
musicologie (Criham) des Universités de Poitiers  
et de Limoges.



**Damien MARTINEZ**, archéologue, Université Lumière Lyon 2, CIHAM, Lyon.

Auteur de la thèse *De la cité Arverne au diocèse de Clermont : Topographie ecclésiastique, fortifications et peuplements de l'Auvergne entre Antiquité tardive et haut Moyen Âge (Ve-Xe siècles) : une approche archéologique*, thèse de doctorat d'Histoire, Université Clermont Auvergne, 2017.

**Jacques PÉRICARD**, historien du droit, Université de Limoges.

Auteur de la thèse *Le diocèse de Bourges au haut Moyen Âge de saint Ursin à Audebert (IVe s. – 1097) : essai sur le gouvernement épiscopal et les structures ecclésiastiques en Berry*, 2004

**Christian RÉMY**, historien, chercheur associé au Centre d'études supérieures de civilisation médiévale (CESCM), Poitiers.

Auteur de *Crozant, forteresse d'exception*, Culture et patrimoine en Limousin, Limoges, 2011, 93 p.

**Benoît KIRSCHENBILDER et Katia LAGORSSE**, responsables de Recherches Archéologiques, INRAP, Direction Interrégionale Nouvelle-Aquitaine et Outre-Mer, Centre de Recherches Archéologiques de Limoges.

**Jean-François BOYER**, historien, chercheur associé au CRIHAM, Université de Limoges.

Auteur de la thèse *Pouvoirs et territoires en Aquitaine du VIIe au Xe siècle : enquête sur l'administration locale*, Stuttgart, Franz Steiner Verlag, 2018, 967 p.

**Philippe HIROU**, vice-président de l'association pour la sauvegarde des Croix type Crozant et de l'association ERICA.

« *Les croix "type Crozant" : à propos de la datation des croix rurales anciennes* », Confluents, ERICA, Crozant, 2018, p. 19-33.

**Didier DUBANT**, docteur en Histoire, archéologue, chargé de mission à l'INRAP.

Auteur de *Histoire de Déols en Berry*, Tours, Sutton, 2020, 192 p.

**Anne FLAMMIN**, archéologue, Laboratoire ARAR Archéologie et Archéométrie, Lyon.

Direction d'opérations archéologiques

« *L'iconographie de la croix sur les sarcophages du haut Moyen Âge en Gaule* », Les cahiers de l'École du Louvre, n°17, 2021

**Erwan NIVEZ**, archéologue, doctorant Université Bourgogne Franche-Comté, SEPT, ARTEHIS.

Thèse en cours, *Les pratiques funéraires des Lémoivices durant le Haut-Empire (Limousin et ses marges, Ier-IIIe siècle ap. J.-C.)*. Apport de l'étude archéologique et ostéologique des structures liées à la crémation, Université Bourgogne Franche-Comté

**Armelle QUERRIEN**, chercheur associé au LAMOP (laboratoire de médiévistique occidentale de Paris, UMR 8589 CNRS-Université Paris I) et présidente de l'Arhamis

Publications sur <https://univ-paris1.academia.edu/ArmelleQuerrien>

**Noëlle BERTRAND**, Auteure de « *Les croix type Crozant* », Guéret, Mémoires de la société des sciences naturelles, archéologiques et historiques de la Creuse, t. 61, 2015/2016, p. 279-290 et *Les croix type Crozant*, coll. Patrimoine de la Creuse, Conseil départemental de la Creuse, Guéret, 2015.

## 2---Le Programme

**Samedi 10 septembre –**

**Salle de conférence-Éguzon-Chantôme - 36270**

**Session 1 : Territoires religieux et territoires profanes dans l'Antiquité et au Moyen Âge, le contexte en Auvergne et dans la Marche.**

9h30-10h00 : **Damien Martinez**, *Territoires, lieux de pouvoir et réseau d'églises dans l'ancienne cité de Clermont durant l'Antiquité tardive et le très haut Moyen Âge (IV<sup>e</sup>-VIII<sup>e</sup> s.).*

10h00-10h30 : **Jacques Péricard**, *Crozant et la question du territoire ecclésiastique en Berry durant le haut Moyen Âge.*

10h30-11h00 : **Christian Rémy**, *La châtelainie de Crozant et ses limites.*

11h00-11h30 : **Katia Lagorsse et Benoît Kirschenbilder**, *Nouvelles données archéologiques pour la lecture du bourg de Crozant.*

11h30-12h15 : "Table-ronde" pour les discussions animée par **Jean-François Boyer**.

*Déjeuner dans le parc du musée d'Éguzon*

**Session 2 : Dans le monde des croix, les croix de Crozant**

13h45-14h15 : **Philippe Hirou**, *La forme byzantine des croix autour de Crozant est-elle liée à un castrum du haut Moyen Âge ?*

14h15-14h45 : **Didier Dubant**, *L'abbaye bénédictine Notre-Dame de Déols, les croix type Crozant et les axes de circulation.*

*Pause (14h45-15h15)*

15h15-15h45 : **Anne Flammin**, *L'iconographie de la croix. Origine et développement.*

15h45-16h15 : **Erwan Nivez**, *Approche critique de l'hypothèse funéraire des croix de Crozant.*

16h15-17h30 : *Discussions et conclusions par* **Jean-François Boyer**.

**18h30-21h Réception à la Mairie de Crozant-23160-**

*Exposition sur les 50 croix-*

*Espace Librairie – Dédicace des auteurs*

**Dimanche 11 septembre**

9h30 – 12h30 : au choix : **3 randonnées découverte des croix pattées, à pied, en vélo ou en voiture, de Crozant à Chantôme (sur réservation)**

**14h - 15h45** : R.V. à l'église de Chantôme

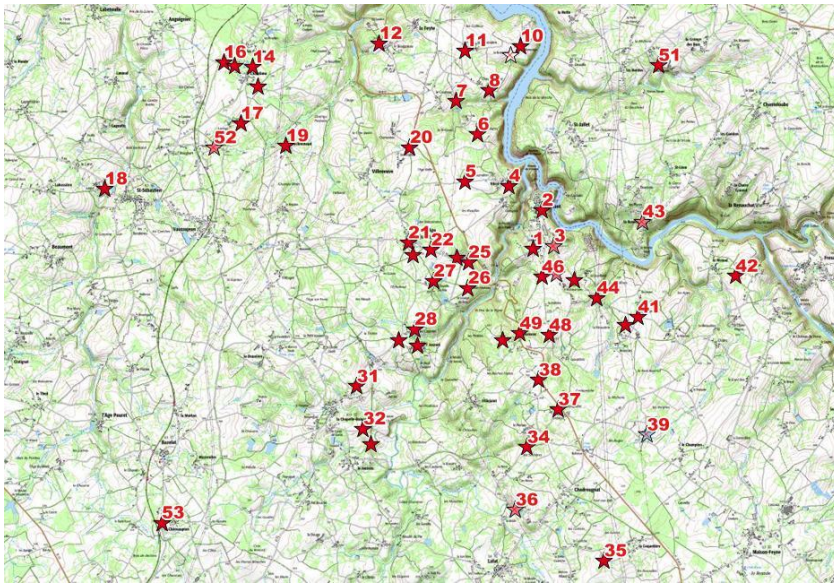
Visite de l'église, du prieuré et des croix de Chantôme avec Noëlle Bertrand, Armelle Querrien et Jean-Paul Thibaudeau.

**16h - 17h** : R.V. à la salle de conférence d'Éguzon

**Armelle Querrien** : *Les croix dans le bornage médiéval en Berry*

**Noëlle Bertrand** : *Les croix pattées de la région de Crozant: une exception culturelle française*

### 3---Les croix pattées de Crozant : un mystère...en péril



Les croix mystérieuses sont implantées sur une aire de 6 km de rayon, où se trouve la forteresse de Crozant. C'est un ensemble unique de 50 croix toutes archaïques, en granite, pattées, monolithes, abstraites, implantées à la croisée des sentes et chemins. La plupart d'entre elles comportent une cupule sur la tête. Au fil des siècles certaines ont été fixées sur un piédestal, une pile à mil ou un bloc de granit mais nombreuses sont celles qui sont restées fichées au sol, ce qui était le cas à l'origine, comme le prouve leur facture. Ces petites croix sont en grand péril : cassées, écornées, tombées, couchées, affalées au fond des fossés, bousculées à l'époque de l'électrification et des changements des poteaux électriques, éjectées lors de l'aménagement des routes départementales, jetées dans la rivière tels des cailloux encombrants.

Voyez les mésaventures de la croix dite des Léchères tout à fait emblématique du problème auquel elles sont toutes confrontées. Cette croix a été cassée 2 fois par les cantonniers en 2003 et en 2004. C'était une des plus travaillées avec sa tête très incurvée. Les deux clichés avant et après accident montrent les dégâts. Après sa décapitation, la tête a été écornée des 2 côtés, elle a été posée non fixée. D'une croix magnifique, il ne reste plus qu'un moignon.

<p>2003, la croix vient d'être remise en place après avoir été trouvée couchée sur un muret</p>	<p>2004 : la même, <b>cachée par la végétation, elle a subi de multiples fractures lors du débroussaillage des bords de route</b></p>	<p>2020 : un TRISTE état avant la réparation dans l'atelier de D. FAUGUET</p>


## 4---Des habitants et des élu-e-s qui les « réparent » et cherchent à comprendre le mystère de ces croix pattées

Des crozantais se sont émus et se sont organisés pour consacrer du temps à l'inventaire et aux réparations des croix pattées. Parmi eux, les présidents de l'association ERICA (Ensemble de réalisations et d'interventions sur le Crozant d'Aujourd'hui) : Pierre BARBAUD, Huguette LASNIER, Cécile LASNIER, Jean-Marie LABERTHONNIÈRE et Liliane CHEVALLIER. En 2014, les espoirs se sont tournés vers la Direction Régionale des Affaires Culturelles après une étude réalisée par Noëlle BERTRAND, membre d'ERICA qui a incité la Commune de CROZANT à déposer un dossier de demande d'inscription de l'ensemble de ces croix au titre des Monuments historiques. Hélas le dossier a été retoqué par 2 fois. L'argument principal avancé par la Commission Régionale du Patrimoine et de l'architecture étant le manque de données quant à la datation et à la fonction de ces croix pattées.

## 5---Quand ? Et Pourquoi ?

Il fallait s'organiser, chercher encore et coopérer pour relever ce défi lancé par le Ministère des affaires culturelles

### 5-1 S'organiser : en créant une association ad'hoc

 <p><b>ASCTC</b> Association pour la sauvegarde des croix type Crozant</p>	<p>E-mail : <a href="mailto:collectif50croixcrozant@gmail.com">collectif50croixcrozant@gmail.com</a> Site internet : <a href="http://www.croixdecrozant.fr">http://www.croixdecrozant.fr</a></p> <p>Président : Jacques SAUTOT 09 61 61 83 64 -----Vice-Président : Philippe HIROU : 06 11 40 87 64 Secrétaire : Marie-Paule CONNAN DEBUNNE : 05 55 63 03 75. Secrétaire Adjointe : Noëlle BERTRAND : 05 55 89 07 30 Trésorière : Micheline ANGE FLEURY : 09 63 68 24 48 Trésorière adjointe : Simone GORSIC : 05 55 89 82 09</p>
---	---

L'association ASCTC a été constituée en 2019, en présence de Didier LAVAUD, Maire de Crozant et de Pierre VEYSSEX, Directeur des sites touristiques et culturels de la Communauté de Communes du Pays Dunois.



## 5-2- Demander une expertise au tailleur de pierres

L'association pour la sauvegarde des croix type Crozant a demandé une expertise à Didier FAUGUET, sculpteur sur pierre, Meilleur Ouvrier de France, restaurateur de Monuments Historiques ; ayant œuvré pour plusieurs cathédrales. L'analyse montre que ces croix sont taillées dans du leucogranite de Crozant pris sur place.

Les tailleurs ont utilisé des pierres de surface que Didier Fauguet qualifie de « **pierres des champs** », pierres plates de délitage qui affleurent en surface avec 2 faces presque droites. Les bras horizontaux, plutôt courts s'expliquent du fait de la largeur des pierres employées. À la base de la croix, le bloc de granite est laissé brut. On voit que cette partie est destinée à être plantée dans le sol car elle n'est pas figolée. Cela conduit à penser *que toutes les croix étaient fichées et qu'aucune n'était posée sur une base.*

Didier FAUGUET a aussi détecté une anomalie sur « les lits de la pierre ». « *La pierre est comme un mille-feuille. Tout sculpteur sait que pour travailler le granit il faut toujours rester dans le sens où il est dans la carrière. Ce n'est pas le cas pour ces croix. La pierre est mise debout. On dit qu'elle est « en délit ».* Et c'est pour cela qu'elle perd des grains au fil du temps. Elle en a perdu. Elle continuera à en perdre. Très lentement. Cela peut durer encore quelques décennies. Sauf si elle prend des coups. Car alors l'eau rentre dedans.





Visiblement, les croix ont été taillées par des personnes différentes qui avaient des connaissances différentes de la taille de la pierre. Parmi les croix observées, certaines semblent avoir été taillées avec un souci de symétrie, d'autres ont été fabriquées de manière plus grossière. Certaines croix indiquent de la virtuosité. D'autres sont fabriquées plus grossièrement, elles semblent avoir été réalisées par des personnes qui n'avaient pas les connaissances de la sculpture sur pierre. « *La plupart de ceux qui ont fabriqué ces croix ne travaillaient pas avec des notions de géométrie, mais "à l'œil" d'où la légère asymétrie des croix* ».

<p><b>L'ART DE LA PIERRE</b> SARL au capital de 7.622,45 Euros Didier FAUGUET - Meilleur Ouvrier de France Zone Artisanale - 36190 SAINT PLANTAIRE Tél : 09 67 05 31 13 Fax : 09 70 60 52 64 Siren : B 353 121 296 – TVA intracommunautaire FR 31353121296 Domiciliation bancaire : BANQUE POPULAIRE – ARGENTON SUR CREUSE FR76 1870 7005 5031 0211 6197 609 CCBPPFRPPVER <a href="mailto:dfauguet@wanadoo.fr">dfauguet@wanadoo.fr</a> <a href="http://fauguet-sculpteur.fr">fauguet-sculpteur.fr</a></p>	
---	--

### 5-3- Chercher des croix aux formes similaires jusqu'aux rives du Danube

Des Crozantais ont effectué un voyage sur les rives du Danube. Ô surprise ! Ils ont rapporté de Bulgarie et de Roumanie des photos troublantes de croix ayant la tête pattée, les bras plutôt courts, et parfaitement droits, une rupture disharmonieuse dans le bas, marquant la partie enterrée dans le sol. De plus, on peut voir sur certaines de ces croix d'Orient « une ou plusieurs cupules » à leur sommet. La ressemblance est flagrante avec la cinquantaine des croix en granite implantée sur la rive gauche de La Creuse. *Pour voir ces photographies, télécharger gratuitement le dernier numéro de la revue Confluents, édité par l'Association.E.R.I.C.A. [Ensemble de réalisations et d'interventions sur le Crozant d'aujourd'hui]. <https://www.ericacrozant.asso.fr/node/57>. L'article sur les croix et sur le voyage de Liliane CHEVALLIER se trouve en page 24.*

Ces croix similaires sont situées à ARBANASSI et à BASSARNOVO à la frontière de la Bulgarie avec la Roumanie.

	
<p><b>ARBANASSI</b> : multiples cupules / évidements, visibles au sommet de cette croix</p>	<p><b>ARBANASSI</b> : Croix avec une cupule au-dessus de la tête comme celles de CROZANT</p>
	
<p><b>ARBANASSI</b> : forme identique à celle de ....</p>	<p><b>...CROZANT, .....Croix du Pré Carré</b></p>



## 5-4 --Explorer la littérature scientifique

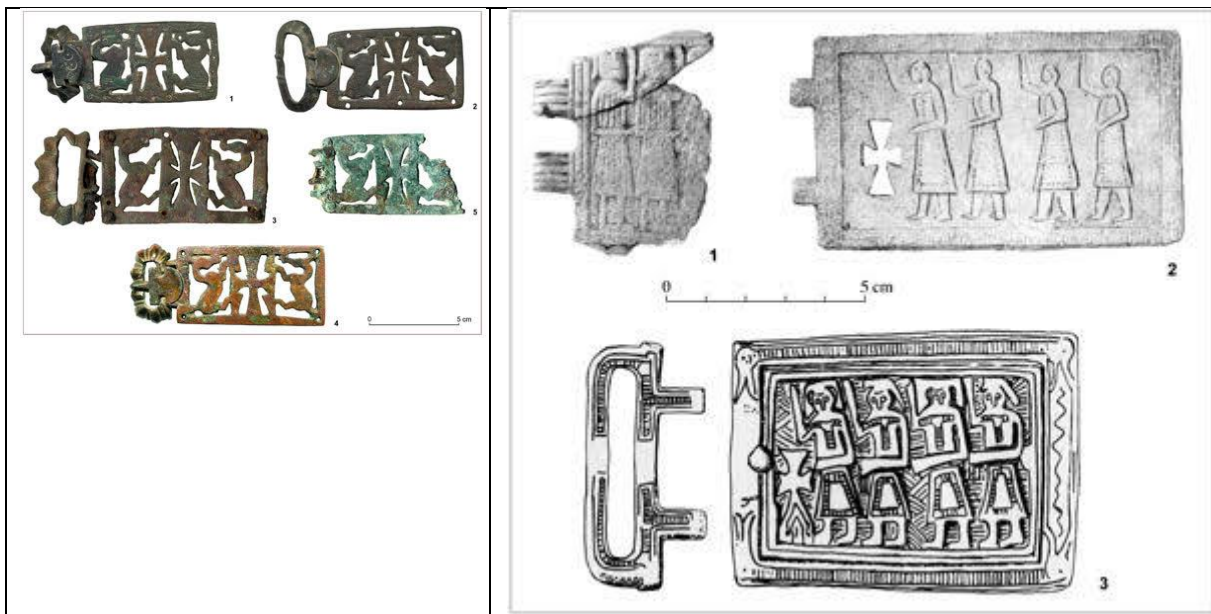
**Philippe HIROU**, Vice-Président de l'association pour la sauvegarde des croix type Crozant a mené cette exploration de manière approfondie :

« Deux sources ont attiré mon attention parce qu'elles présentent des formes de croix similaires à celles de Crozant. Elles sont byzantines ou d'inspiration byzantine et datent de la période du Ve au VIIIe siècle. Il s'agit :

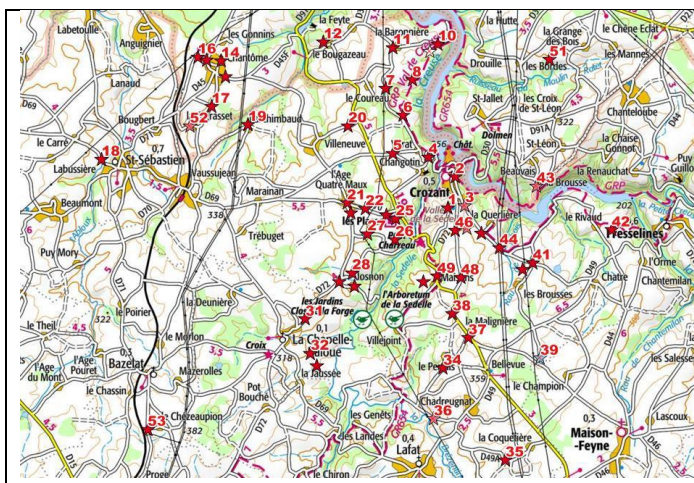
- des plaques-boucles (boucles de ceinture),
- des croix reliquaires dites aussi « encolpions ». »

Deux représentations provenant du Jura figurent une croix qui pourrait être au sol, de la taille de nos croix, avec des orants en procession.

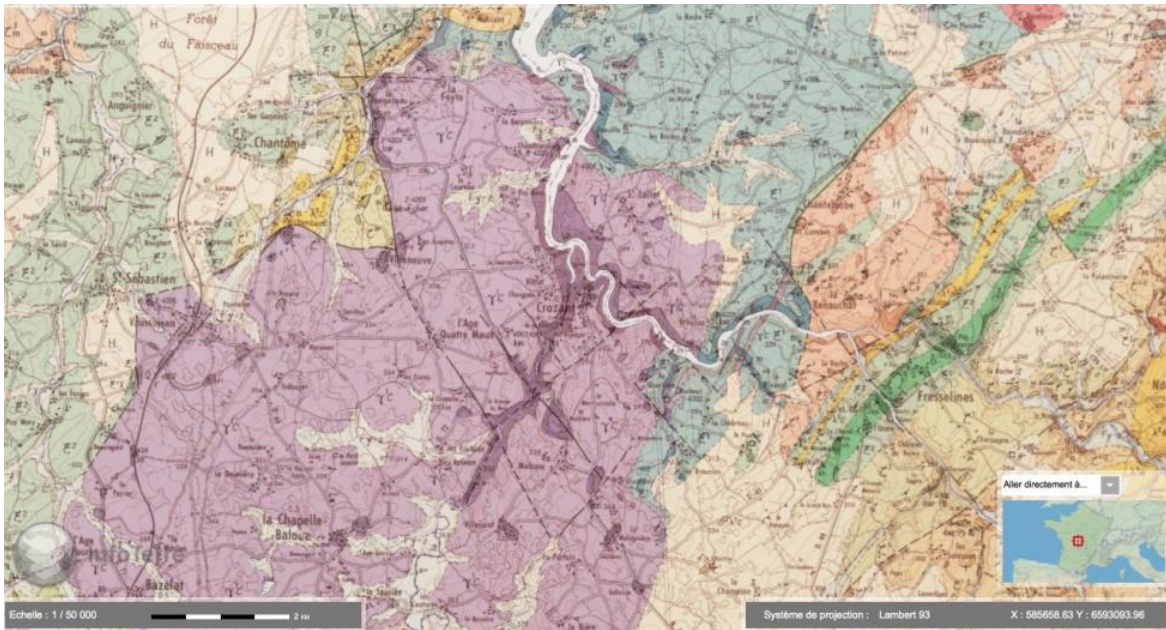
Ce type de croix avait été dénommé « syro-copte » par Edouard Salin dans son ouvrage de 1959, *La civilisation mérovingienne*, Tome IV.



## 5-5 Revisiter l'histoire des limites territoriales

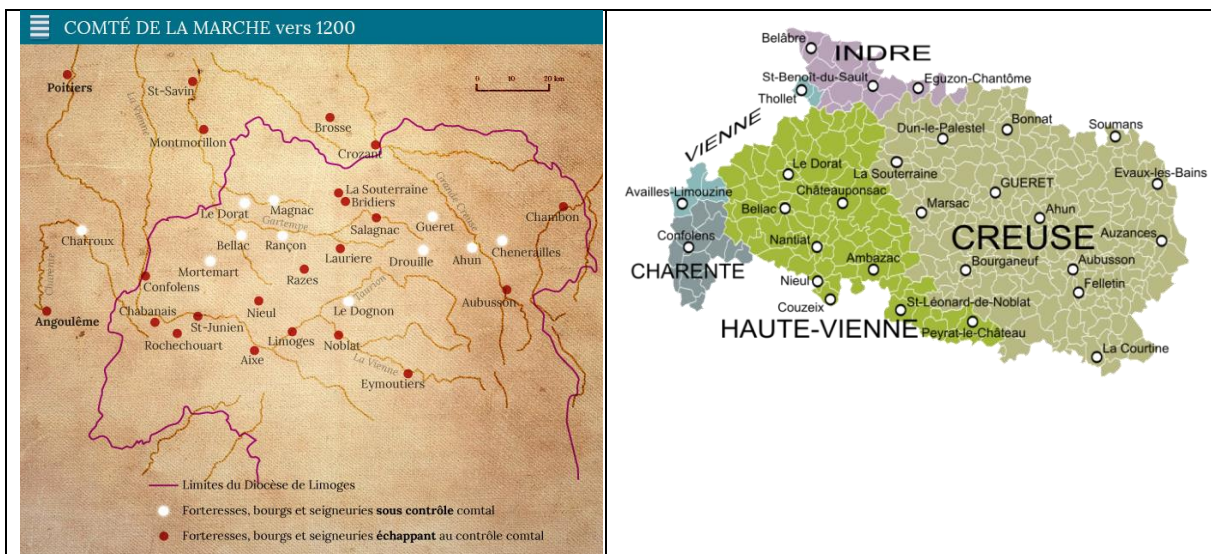


Implantation actuelle des croix pattées de Crozant : le long de la rive gauche de la Creuse, sur les communes de Crozant, Lafat, La Chapelle Baloue et saint-Sébastien (département de la Creuse en Région Nouvelle Aquitaine) et aussi sur Chantôme, commune Eguzon-Chantôme, Département de l'Indre en Région Centre Val de Loire)



Extrait de la carte géologique de la France au 1/50 000,

[feuille de Dun-le-Palestel, et de sa notice p. 21, Bureau de recherche géologiques et minières (BRGM), 1989]



Historiquement, Crozant est situé sur le territoire du Comté puis de la Province de la Marche, à la limite entre le diocèse de Bourges et celui de Limoges. Carte issue du site internet « Les Lusignan et Mélusine »

A droite, **La Marche** dans ses limites du milieu du XVIII<sup>e</sup> siècle et les communes et départements actuels.

**5-6---Coopérer au-delà des frontières administratives, entre associations de départements différents et de régions différentes.**

Ces journées d'étude ont été assidument préparées par l'ASCTC et le Centre de recherche interdisciplinaire en histoire, histoire de l'art et musicologie (Criham) de la Faculté des Lettres et Sciences Humaines de l'Université de Limoges



Ce projet a été chaleureusement accueilli et soutenu financièrement par les collectivités territoriales sur lesquelles sont implantées les croix mystérieuses : les **2 assemblées départementales (Conseil départemental de la Creuse et Conseil Départemental de l'Indre)**, les **Communes de Crozant et d'Eguzon-Chantôme**, la **Communauté de Communes du Pays Dunois**.

Trois associations se sont aussi fortement impliquées : ERICA (Ensemble de réalisations et d'interventions sur le Crozant d'aujourd'hui), ASPHARESD (Association pour la sauvegarde du patrimoine historique et archéologique de la région d'Eguzon et du sud du département de l'Indre) et ARHAMIS (Association pour la recherche en histoire et archéologie médiévale de l'Indre)



## 6---Un évènement rendu possible grâce à un heureux concours de circonstances

Cette forte coopération a été facilitée par un heureux concours de circonstances et le soutien indéfectible de François AVISSEAU, Directeur de la Faculté des Lettres et Sciences Humaines de l'Université de Limoges, historien et élu local.

F. AVISSEAU est conseiller départemental de l'Indre, conseiller municipal d'Eguzon-Chantôme et Maire délégué de Chantôme où sont implantées 6 des croix pattées mystérieuses :



## 7---Résumé des communications des conférenciers aux journées d'étude des 10 et 11 septembre 2022

### Direction scientifique : Anne MASSONI

Curriculum Vitae Prénom Nom : Anne MASSONI Statut : Professeur des universités Equipe : CRIHAM  
Centre de recherche interdisciplinaire en histoire, histoire de l'art et musicologie  
Contacts : anne.massoni@unilim.fr Tél. : 05 55 43 55 61 Bureau : A 105  
Sujet de thèse : Le clergé parisien à la fin du Moyen Âge : la communauté canoniale de Saint-Germain l'Auxerrois de 1382 à 1510  
Sujet d'habilitation : La sécularité canoniale, construction d'une spiritualité cléricale (espace français, IXe -XVIe siècle)  
Axes / thématiques de recherche : Moyen Âge / histoire des institutions ecclésiastiques / histoire de la spiritualité / sécularité / clergé canonial / Terrains de recherche : Occident latin / Limousin / Paris / province ecclésiastique de Bourges  
Projets et Programmes de recherche : Porteur du projet COLÉMON (Collégiales et monastères de la réforme carolingienne au Concile de Trente, 816-1563), en collaboration avec le LEM-CERCOR (UMR 8584), le LAMOP (UMR 8589), EVS-ISTHME (UMR 5600), financé pour 2016-2020  
Directrice du comité de pilotage de l'Atlas du Limousin <http://www.unilim.fr/atlas-historique-limousin>



### Animation des discussions et « table-ronde » : Jean-François BOYER

Jean François Boyer Statut : Chercheur associé Equipe : CRIHAM EA 4270, Université de Limoges  
Contact : jfryboyer@wanadoo.fr Thèses : 2015 : Thèse de Doctorat en histoire médiévale. Université de Limoges. Faculté des Lettres et Sciences humaines. Centre de Recherche Interdisciplinaire en Histoire, Histoire de l'Art et Musicologie. Sous la direction du professeur Ph. Depreux (Université de Hambourg).  
Sujet : Pouvoirs et territoires en Aquitaine du VIIe au Xe siècle : enquête sur l'administration locale. Thèse publiée : Pouvoirs et territoires en Aquitaine du VIIe au Xe siècle : enquête sur l'administration locale, Stuttgart (Franz Steiner Verlag), 2018, 987 p., (Hamburger Studien zu Gesellschaften und Kulturen der Vormoderne, 2).  
1984 : Diplôme d'Etat de Docteur en pharmacie, Université de Limoges. Faculté de pharmacie. Sous la direction du Professeur A. Ghestem. Sujet : Végétation et structures archéologiques : contribution à l'analyse de la flore sur des sites du Haut-Limousin. Axes / thématique de recherches : - Administration des territoires dans le haut Moyen Âge (périodes mérovingienne et carolingienne) - Histoire du haut Moyen Âge - Orfèvrerie médiévale  
Terrains de recherche : - Aquitaine - Gaule



**Damien Martinez, *Territoires, lieux de pouvoir et réseau d'églises dans l'ancienne cité de Clermont durant l'Antiquité tardive et le très haut Moyen Âge (IV<sup>e</sup>-VIII<sup>e</sup> s.).***

Le ressort territorial de la cité antique de Clermont semble avoir peu évolué durant l'Antiquité tardive et le haut Moyen Âge. Cependant, les formes de l'occupation du sol et la géographie des lieux de pouvoir connaissent des transformations sensibles à cette période, notamment grâce à l'émergence et à la multiplication des *castra* et *castella*, s'imposant comme une nouvelle strate dans la hiérarchie des réseaux de peuplement. En outre, ceux-ci semblent assez tôt au cœur des préoccupations de l'Église, puisque des lieux de culte y sont construits dès le V<sup>e</sup> siècle, peut-être dans le cadre d'une politique de revendication des frontières de l'ancienne cité. Cette communication aura pour objectif d'illustrer, essentiellement par le biais de l'archéologie, les formes de ces nouveaux centres de pouvoir ainsi que leur place au sein du premier réseau d'églises.

**Jacques Péricard, *Crozant et la question du territoire ecclésiastique en Berry durant le haut Moyen Âge.***

La fonction des croix de Crozant reste à définir. Pour tenter d'éclaircir de quoi ces dernières sont le marqueur, il est nécessaire de s'intéresser à nouveau aux notions de frontières et de limites. Si des travaux ont démontré que toute idée de territoire reste relative avant le XII<sup>e</sup> siècle et l'impact des droits savants, des indices incitent toutefois à s'intéresser à la précocité d'une conscience territoriale et à sa caractérisation physique. En effet, dans des situations particulières, des textes montrent une certaine capacité à concevoir et à circonscrire le ressort d'une paroisse, d'un archiprêtré ou d'une juridiction. À partir de sources berrichonnes et limousines, quelques propositions et comparaisons seront faites pour alimenter les discussions autour du cas de Crozant.

**Christian Rémy, *La châtelainie de Crozant et ses limites.***

Comme toutes les circonscriptions seigneuriales, la châtelainie de Crozant était séparée des juridictions voisines par des repères facilement identifiables. Si l'autorité des seigneurs sur les territoires châtelains semble avoir été longtemps disputée, la juridisation des pratiques contentieuses a encouragé le repérage de points de repère naturels tels que des arbres ou des rivières, éventuellement complétés par la mise en place de limites anthropiques indiscutables, telles que fossés, bornes, pierres armoriées. Dans le cas de Crozant, il semble que le territoire de la châtelainie ait légèrement décru avec le temps et l'émergence de nouveaux pôles seigneuriaux. Mais les « croix mystérieuses » de Crozant aussi appelées « croix type Crozant » entrent-elles dans ce bornage ?

**Katia Lagorsse et Benoît Kirschenbilder, *Nouvelles données archéologiques pour la lecture du bourg de Crozant.***

Le diagnostic archéologique réalisé dans le bourg de Crozant permet d'apporter de nouveaux éléments à la compréhension de son développement. Jusque-là les hypothèses se fondaient sur des découvertes fortuites d'éléments archéologiques (céramiques, mobilier lithique, etc.) et une étude fine du parcellaire ancien par Philippe Hirou. Les zones d'interventions se concentrent sur deux pôles majeurs du village : la place Chopeline près de l'église paroissiale Saint-Étienne et sur la place de l'ancien presbytère. Ainsi, une nécropole ancienne se développe, en lien avec le lieu de culte, sur toute la période médiévale. Il faut noter que le grand cimetière à la sortie de la ville doit déjà être en activité. La question de l'utilisation de deux cimetières de manière contemporaine pendant un temps se pose. L'habitat se développe difficilement au-delà de la limite de la zone du presbytère. Une série de fosses et de trous de poteau marque une occupation antérieure aux habitations sur rue avec espaces utilitaires et jardins en fond de parcelle. Les sondages à des points divers dans les rues adjacentes au bourg révèlent peu d'éléments d'une occupation. Mais ils présentent un intérêt pour la compréhension du paysage ancien avec la mise en évidence du niveau d'apparition du rocher granitique associé ou non à des couches de remblai. Cette lecture partielle du bourg de Crozant dans le cadre du diagnostic archéologique apporte de nouvelles données sur son

développement notamment au cours des périodes médiévales et modernes. Mais la question de l'éperon reste en suspens.

### **Philippe Hirou, *La forme byzantine des croix autour de Crozant est-elle liée à un castrum du haut Moyen Âge ?***

La forme particulière des croix monolithes présentes autour de Crozant, dite « type Crozant » par l'historienne locale Noëlle Bertrand, déjà remarquée dans les cimetières de monastères bulgares, peut être rapprochée de celle d'objets byzantins ou d'influence byzantine. Il s'agit en particulier de figurations de croix sur des plaques-boucles de ceinture de type *Sucidava* (d'après un site éponyme roumain proche du Danube), notamment une plaque-boucle découverte dans une tombe du VI<sup>e</sup> siècle de la nécropole mérovingienne de Saint-Denis. Mais on peut aussi les rapprocher de croix reliquaires pectorales (*enkolpion*), produites à Constantinople entre le VI<sup>e</sup> et le X<sup>e</sup> siècle et de figurations sur des ampoules de pèlerinage à eulogie dédiées à saint Ménas. On retrouve également cette même forme avec les *pristolnice* roumains en bois d'époque actuelle, les tampons traditionnels du rituel orthodoxe du culte des morts, transmis par des générations d'artisans paysans.

On ne sait rien du Crozant médiéval avant la mention, au XI<sup>e</sup> siècle, du « *castrum quod crosenc dicitur* ». Et les fouilles récentes de l'éperon ne montrent pas d'occupation médiévale antérieure au XIII<sup>e</sup> siècle. Pourtant, des indices topographiques et toponymiques laissent penser que la partie haute de l'éperon, en amont de l'église, a pu être fortifiée. L'a-t-elle été dès le haut Moyen-Âge ? Et une relation avec une implantation précoce d'une église sur ce site expliquerait-elle la présence des croix des « villages », les hameaux de Crozant et alentours ? Dans son *Clovis*, Michel Ruche assimile à Dun-le-Palestel le *castrum Idunum* assiégé par les alliés burgondes de Clovis lors de la conquête de l'Aquitaine en 507. Il apparaît dans la vie de saint Eptade, cet ermite que Clovis prédestinait à la fonction d'évêque d'Auxerre et qui aurait racheté la liberté des 3 000 prisonniers d'*Idunum* pour les réinstaller chez eux. *Idunum* désignait-il l'actuel site de Crozant et son large territoire ?

### **Didier Dubant, *L'abbaye bénédictine Notre-Dame de Déols, les croix type Crozant et les axes de circulation.***

En mars 1107, plusieurs autels sont consacrés dans l'église abbatiale de Déols à l'occasion du passage du pape Pascal II. Le passage de Pascal II à Déols s'inscrit au sein d'un voyage que mène le Souverain Pontife en France dans un contexte politique bien particulier. Il vient y chercher des appuis dans le cadre de la querelle de l'investiture des évêques qui l'oppose à l'empereur romain germanique, Henri V. Venant de La Charité-sur-Loire et allant ensuite à Tours, avant de rejoindre l'abbaye de Saint-Denis ; lors de son passage à l'abbaye de Déols, Pascal II y dédicace l'autel de Saint-Pierre et de Saint-Paul, l'évêque de Plaisance en Italie du Nord (Aldo Gabrielli) se chargeant de consacrer l'autel de Notre-Dame et l'archevêque de Bourges (*Leodegarius*, c'est-à-dire Léger) l'autel de Saint-André. Quelques années plus tard, le 13 novembre 1115, par une bulle rédigée au palais du Latran, Pascal II confirme tous les lieux qui dépendaient de l'abbaye bénédictine Notre-Dame de Déols. Dans cette liste figure l'« *ecclesiam de Crosenc, cum capellis suis* » (l'église de Crozant avec ses chapelles), ainsi que plusieurs autres églises se trouvant dans l'actuel département de la Creuse. L'acte précise ensuite concernant tous ces lieux que même en cas d'excommunication par l'évêque « les moines qui y servent Dieu devront être autorisés à célébrer les saints offices et pourvoir à la sépulture de leurs susdits ». La question d'un lien entre cette autonomie des moines de Déols et la cinquantaine de croix identiques associées aux dessertes des hameaux situés à 8 km à la ronde autour de Crozant, doit donc être posée. L'abbaye bénédictine Notre-Dame de Déols et le site de Crozant, se trouvent par ailleurs sur l'un des itinéraires menant à Saint-Jacques de Compostelle, un examen des premières mentions écrites et cartographiques des axes de circulation dans la zone sera donc également effectué.

**Anne Flammin, *L'iconographie de la croix. Origine et développement.***

Dans le premier art chrétien, la représentation directe de la croix n'apparaît qu'à partir du milieu du IV<sup>e</sup> siècle sur les sarcophages (ceux dits de la Passion) ou dans le décor monumental des églises romaines. Après avoir été considérée comme un signe ignominieux et infamant, elle devient, au cours du règne de l'empereur Constantin, un symbole de victoire, une "croix-trophée". Au V<sup>e</sup> siècle, l'instrument du supplice est clairement représenté et souvent revêtu d'un somptueux décor de pierres précieuses. La croix continue d'occuper, au haut Moyen Âge, une place prépondérante dans l'iconographie, notamment en Gaule. Pour comprendre les choix qui ont présidé à l'élaboration des différentes compositions de la croix figurée dans l'iconographie, il est nécessaire de se référer aux formules proposées dans l'iconographie de l'ère constantinienne. L'étude des croix nécessite donc de comprendre la part de l'héritage des modèles tardo-antiques. L'analyse de la formation de ce signe et des différentes formes qu'il revêt au cours du temps pourra, nous l'espérons, éclairer l'étude des croix de Crozant.

**Erwan Nivez, *Approche critique de l'hypothèse funéraire des croix de Crozant.***

Une fonction funéraire a été envisagée pour tout ou partie de la cinquantaine de croix en pierre identifiées sur la commune de Crozant et dans ses environs. L'absence d'intervention archéologique documentée, sous ou à proximité immédiate de ces croix empêche toute affirmation quant à cette fonction. Dès lors, cette communication aura pour but, dans un premier temps, de rappeler les données sur les pratiques funéraires dont nous disposons pour Crozant. Bien que ces croix soient médiévales, le cadre chronologique sera étendu à l'Antiquité, période pour laquelle le recours à la pierre pour l'aménagement et la signalisation des tombes se marque localement, entre autres, par l'usage des coffres funéraires. Dans un second temps, nous présenterons les arguments pour et contre l'hypothèse d'une fonction funéraire de ces croix, en particulier un emploi en tant que marquage de sépulture et de bornage des parcelles ou des lieux funéraires. L'objectif sera de déterminer si cette interprétation résiste à une approche critique ou si l'origine des croix de Crozant doit être cherchée ailleurs.

**Armelle Querrien, *Les croix dans le bornage médiéval en Berry.*** La consultation des anciennes chartes intéressant le Berry n'a permis de relever presque aucune mention de croix avant le milieu du Xe s, et il s'agit alors de croix isolées parmi d'autres signes servant à délimiter des territoires (arbres, voies, cours d'eau...). A partir de la fin de ce siècle et au cours des trois siècles suivants, on trouve des mentions de croix chargées de définir les franchises de territoires attribués à des édifices religieux existants ou nouveaux et à des bourgs. Ces franchises sont instituées le plus souvent en coopération entre seigneurs et ecclésiastiques à l'occasion de la fondation d'un prieuré ou d'un prieuré-cure. Les techniques mises en œuvre pour décider l'emplacement de ces croix sont parfois indiquées, mais la disparition de la majorité de ces croix rend difficile la reconstitution des enclaves ainsi constituées. Toutefois, les croix de franchise, souvent placées à partir des églises ou des portes de ville en direction des quatre points cardinaux, ne semblent pas correspondre au phénomène des croix de Crozant qui ne définissent apparemment pas d'encerclement de territoires, mais sont situées le plus souvent à des intersections de routes menant à des exploitations ou à des lieux particuliers comme des fontaines.

**Noëlle Bertrand, *Une exception culturelle française : les 54 croix pattées de la région de Crozant.*** Par leur nombre sur une aire restreinte, par leur unité de style, par leur type d'emplacement ces croix permettent d'envisager les hypothèses de leur fonction primitive et de leur datation. Il en existe ailleurs en France et en Europe mais, en l'état de la recherche, elles se comptent en quelques unités par département.